



DE
SANSSAC L'ÉGLISE

du 13 décembre 2023 à 20 h30

Ordre du jour :

- Adoption du PV des décisions du 24 novembre 2023
- Rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau.
- Tarif de la cantine appliqué aux familles au 1^{er} janvier 2024
- Autorisation de demander des subventions pour le diagnostic des panneaux solaires.
- Désignation des coordonnateurs, des agents recenseurs et fixation des montants forfaitaires
- Horaires de l'école

Étaient présents : Mesdames CHACORNAC Emmanuelle, DELMAS Marie-Claude, FOURNET FAYARD Marjolaine, GIRAUD Corinne, CHACORNAC Emmanuelle. Messieurs BARRET Denis, BERAUD Jean-Yves, BOYER Joseph, MAZOYER Gérard,

Avaient donné pouvoir :

- Mr JACQUES Cyrille à Mme GIRAUD Corinne,
- Mr COSME Vincent à Mr BERRAUD Jean-Yves,
- Mme FELGINES Florence à Mme CHACORNAC Emmanuelle
- Mme DURAND Claudine à Mr MAZOYER Gérard
- Mme JAMMES Sandrine à Mr BARRET Denis

Absent : Néant

Participait également à la réunion : Madame ALBARET Jeannine.

Monsieur BARRET Denis a été désigné secrétaire de séance.

MR BERAUD ouvre la séance à 20h 35 .

Il est procédé à l'approbation du procès verbal de la réunion du conseil du 24 novembre 2024

Résultat du vote : 14 voix pour

Il est ensuite procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.

Affaire n° 1 : Rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau.

Rapporteur : Mr Jean Yves BERAUD

Le rapport détaillé qui est disponible en mairie n'appelle pas de commentaires
il est procédé au vote : **14 voix pour**

Affaire n° 2 : Tarif de la cantine appliqué aux familles au 1^{er} janvier 2024

Rapporteur : Mr Jean Yves BERAUD

Le sujet a déjà fait l'objet de discussions au cours de réunions précédentes, il avait été convenu de solliciter l'avis du conseil des écoles.

Le conseil des écoles propose de répartir la hausse de 21 cts d'euros entre les familles (+10 cts) et la commune (+11 cts) .

Plusieurs élus regrettent le coût élevé des repas proposés par la cuisine centrale.

Des recherches d'un nouveau prestataire ont été réalisées mais sans succès .

Il est procédé au vote :

10 voix pour

1 abstention : Mme FOURNET-FAYARD Marjolaine

3 voix contre : Mrs GUILHOT Stéphane , JACQUES Cyrille , GIRAUD Corinne

Affaire n° 3 : Autorisation de demander des subventions pour le diagnostic des panneaux solaires.

Rapporteur : Mr Jean Yves BERAUD

Pour faire suite à la délibération du 24 novembre dernier autorisant Mr le Maire à contacter le cabinet ROCHARD pour une étude de faisabilité. ;

Mr le maire demande l'autorisation de demander des subventions pour le diagnostic des panneaux solaires .

Il est procédé au vote : 14 voix pour .

Affaire n° 4 : Désignation des coordonnateurs, des agents recenseurs et fixation des montants forfaitaires

Rapporteur : Mme CHACORNAC Emmanuelle.

Le recensement officiel de la population doit être réalisé en début d'année 2024.

Les modalités de réalisation sont présentées.

Dans un premier temps le conseil doit se prononcer sur la nomination de un ou plusieurs coordonnateurs :

A l'unanimité les candidatures de Florence FELGINES et Emmanuelle CHACORNAC sont validées.

Il est ensuite fait état de la dotation de 2095 € accordée par l'état pour conduire ce recensement (2215€ en 2018)

Afin de mener à bien cette mission il est proposé de créer deux emplois vacataires , conformément aux préconisations de l'INSEE (1 agent / pour 300 habitations) il est également proposé de fixer la rémunération de chaque agent à 2095 € brut indépendamment du nombre d'habitants et de logements recensés.

La rémunération sera versée au terme des opérations de recensement.

Le conseil procède ensuite au vote, pour le recrutement : 14 voix pour



Affaire n° 5 : Horaires de l'école

Rapporteur : Mr BERAUD Jean Yves.

Depuis plusieurs années l'organisation hebdomadaire des horaires de l'école bénéficient d'une dérogation au principe général édicté par le code de l'éducation .

Il est demandé au conseil de se positionner sur le maintien pour 3 années supplémentaires de cette dérogation et de conserver les horaires actuels qui sont de 24 heures réparties en 6 heures par jour sur 4 jours par semaine

Le conseil procède ensuite au vote, pour le recrutement : 14 voix pour

Informations diverses :

- réunion sur les biens de sections : 10 janvier 2024
- repas Noël de l'école : 22 décembre
- Pot de fin d'année élus et personnels : 20 décembre

la séance est levée à 22 h00

SANSSAC L'ÉGLISE, le 14 décembre 2023

Le secrétaire de séance,


BARRET Denis

Le Maire ,

BERAUD Jean-Yves

